

La commune candidate dans le cadre l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).



La commune candidate dans le cadre l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).

Face aux difficultés rencontrées en matière de développement, de démographie mais surtout d'habitat, la municipalité de Vic-Fezensac a décidé de se porter candidate dans le cadre de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).

Créée, au niveau national, par la loi Élan de novembre 2018, l'ORT est un outil nouveau à la disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans le domaine urbain, économique et social pour lutter contre la dévitalisation des centres villes. L'ORT facilitera par exemple la rénovation du parc de logements pour les propriétaires ou encore la rénovation des locaux commerciaux et artisanaux.

« Nous avons discuté, dans le cadre de l'étude « centre-bourg » avec le référent de la DDT à ce sujet, il nous a encouragés à nous positionner rapidement pour bénéficier de ce dispositif sur Vic-Fezensac. Monsieur le Maire a donc envoyé un courrier de candidature à la Préfecture, ces jours-ci. Nous espérons être retenus. Cela nous permettra de bénéficier d'un levier intéressant pour les années à venir » a précisé Barbara NETO, adjointe au maire, lors du dernier conseil municipal.

Dans les faits, l'ORT se matérialise par une convention signée entre l'intercommunalité, sa ville principale et l'État.

Or, si l'Etat a été informé de la candidature de Vic-Fezensac, la Mairie est toujours en attente de la réponse de la Communauté de communes d'Artagnan-en-Fezensac sur le sujet : « J'ai écrit en juillet au Président de la Communauté afin que l'on rencontre les services de la DDT et de la Préfecture ensemble pour cette candidature. À ce jour, je n'ai aucun retour de sa part mais j'imagine que cela ne saurait tarder. Il serait dommage que Vic-Fezensac se voit privé d'une telle opportunité » explique le Maire, Michel Espié.

Cette opération, si Vic est retenu, sera menée conjointement et en parallèle de l'OPAH intercommunale lancée récemment.